

## **Le Valais propose 15 nouvelles montées cycloportives balisées**

### **MOBILITÉ**

**Le vélo (hors VTT) compte parmi les activités sportives favorites des Suisses. Le canton du Valais, de par sa topographie et sa météo favorable, entend se profiler comme une destination de choix pour de nombreux amateurs de la petite reine. Pour répondre à une demande croissante, le Canton, en collaboration avec Valais/Wallis Promotion, est en train de baliser et d'homologuer 15 nouvelles montées cycloportives sur la base d'un guide de signalétique. Il s'agit d'une valeur ajoutée évidente pour le vélo qui permet une valorisation des parcours, des informations en temps réel et une sensibilisation des automobilistes quant à la présence de cyclistes. Cette démarche s'inscrit dans le cadre de la stratégie cantonale «Vélo - VTT Valais/Wallis».**

L'utilisation du vélo comme moyen de transport quotidien et pour les loisirs est en forte croissance depuis quelques années et le vélo est, aujourd'hui, un des sports les plus pratiqués en Suisse. Le segment touristique lié au vélo est en pleine expansion au niveau européen et de véritables destinations deux roues sont en train d'émerger. Avec sa topographie variée et sa météo favorable, le canton du Valais est une destination idéale pour les amateurs de la petite reine.

Dans le but de positionner clairement le Valais comme une destination phare de vélo cycloportif et développer un tourisme quatre saisons, la stratégie « Vélo – VTT Valais/Wallis » a été initiée en 2017. Cette démarche a donné naissance à un réseau d'itinéraires cycloportifs proposés par Valais/Wallis Promotion: le Valais Vélo Tour. Sur l'initiative du Service de l'économie, du tourisme et de l'innovation (SETI), d'ici la fin de l'année 2020, 15 nouvelles montées cycloportives seront proposées au public avec une signalétique propre.

Ces 15 itinéraires ont été choisis, en collaboration avec les communes concernées, en fonction de certains critères comme par exemple la densité du trafic ou la sécurité des usagers. Les 15 parcours retenus sont: Massongex – Les Giettes; Martigny-Croix – Petite Forclaz; Martigny-Croix – Col des Planches; Bovernier (Les Valettes) – Col de Champex; Vollèges – Col du Lein; Saxon – Col du Lein; Leytron – Ovronnaz; Le Châble – barrage de Mauvoisin; Aproz – Iséables – Col de la Croix-de-Cœur; Aproz – barrage de Cleuson (Siviez); Pont-de-la Morge (Vuisse) – Col du Sanetsch; Bramois – St-Martin – barrage de la Grande Dixence; Chippis – Vercorin – barrage de Moiry; Salquenen – Loèche-les-Bains; Tourtemagne – Moosalp. Actuellement, les montées du col du Lein (depuis Saxon et Vollèges), col des Planches, Champex et la Petite Forclaz sont déjà munies d'une signalétique. L'objectif des montées balisées consiste à mettre en valeur la diversité des parcours valaisans, à offrir des informations en temps réel de l'itinéraire ainsi que de sensibiliser les automobilistes quant à la présence de cyclistes sur certains tronçons de route.

Le Service de la mobilité (SDM) se charge de la mise en œuvre, avec le soutien actif du Service administratif et juridique du Département de la mobilité, du territoire et de l'environnement (SAJMTE) et du Service du développement territorial (SDT). Le coût de planification des itinéraires, de l'élaboration des dossiers d'homologation, de la production et de la pose du balisage se monte à 400 000 francs pris en charge par le canton. L'entretien des tracés et du balisage est assuré par une charte que les communes concernées ont signée avec le canton.

A l'avenir, les communes désirant baliser un itinéraire cycloportif pourront bénéficier d'un guide de signalétique édité par Valais/Wallis Promotion et le Canton du Valais. Ce guide règle tous les détails du balisage d'un parcours pour assurer une homogénéité dans l'ensemble du canton. Ce projet s'inscrit dans la continuité du développement de la stratégie «Vélo – VTT Valais/Wallis'» et complète l'offre d'un tourisme quatre saisons.